



LES FOSSES BULLES

RENCONTRE PHOTO A LA FOSSE DE DIJON

SAMEDI 7 DECEMBRE 2024

Conditions d'inscription :

- Licence FFESSM en cours
- Assurance couvrant la compétition (loisir 1 ou personnelle)
- Certificat médical de non contre indication à la plongée
- Niveau 2 de plongée minimum. Niveau 1 accepté si encadré.
- Equipe de 2 plongeurs obligatoire (qui peuvent être tous les deux photographes). Les concurrents isolés seront regroupés en palanquée.
- Matériel : Les plongeurs doivent venir avec masque, palmes, ordinateur de plongée, matériel photo, PC portable, clé USB. Le reste du matériel de plongée est fourni par la fosse (détendeurs, blocs, gilets, et parachutes).

Frais d'inscription :

Tarif pour le photographe : 10 €

Accompagnateur plongeur du photographe : Gratuit. Un accompagnateur plongeur maximum par photographe.

Les images :

Rencontre de photographie à la fosse de la piscine olympique de Dijon. Les photographes doivent réaliser et présenter au jury deux images à la suite d'une plongée de 90 minutes au maximum effectuée le matin :

-Une photo libre sur le thème « AMBIANCE FOSSE »

-Une photo sur le thème de « LES JEUX OLYMPIQUES »

Programme :

- 9h00 : Accueil des participants, contrôle des palanquées et briefing.
- 9h30 : Début de la rencontre et mise à l'eau.
- 11h00 : Sortie de l'eau.
- de 11h30 à 12h30 : Sélection des deux images à présenter au jury.
- 17h00 : Projection des images et résultats de la rencontre, suivie de la remise des prix.

La plongée :

La plongée dans le cadre de cette rencontre implique un respect impératif des normes FFESSM, de la réglementation et des consignes établies par le directeur de plongée.

Règlement :

- Durant l'accueil, il sera attribué un numéro au compétiteur qu'il devra photographier avant la mise à l'eau sur une carte mémoire vierge. Le photographe pourra prendre autant de photos qu'il désire dans le format qu'il souhaite (RAW ou JPEG)
- Les plongeurs devront sortir de l'eau au plus tard à 11h00, sous peine de pénalité.
- Toutes les retouches sur les photos sont autorisées sur les appareils ou en post traitement sur les PC, sauf l'ajout de texte ou de photos non prises durant la rencontre.
- Pour la réalisation des images, les photographes sont autorisés à apporter toutes sortes d'accessoires à condition qu'ils soient non polluants ni salissants pour la fosse.
- Les deux images sélectionnées devront être rendues en JPEG uniquement.**

Elles devront être nommées de la manière suivante :

XXF.jpg (pour la photo Ambiance Fosse)

XXJO.jpg (pour la photo Jeux Olympiques)

(XX étant le numéro du compétiteur)

Délibération

Un classement général sur la base des deux images présentées sera établi. Des prix spéciaux pourront être attribués sur les thèmes : « Ambiance fosse » et Jeux olympiques».

Diffusion des images :

Les images présentées par les compétiteurs pourront être utilisées pour la promotion de l'activité audiovisuelle de la FFESSM, par la fosse de la piscine olympique de Dijon et par les partenaires de cette rencontre.

Accès et contacts :

- Piscine olympique de Dijon - Fosse UCPA : 12 Rue Alain Bombard, 21000 Dijon
- **Organisation :** Véronique Mottot-Boissier (Commission Photo-Vidéo BFC)
mail : vkb.m@free.fr

FICHE D'INSCRIPTION

A retourner par mail avant le 1^{er} DECEMBRE 2024 à : vkb.m@free.fr

PLONGEUR PHOTOGRAPHE

NOM : _____

PRENOM : _____

TEL : _____

MAIL : _____

NIVEAU PLONGEE : _____

ACCOMPAGNATEUR PLONGEUR : OUI NON

Si OUI, remplir les infos suivantes concernant votre accompagnateur :

NOM : _____

PRENOM : _____

TEL : _____

MAIL : _____

NIVEAU PLONGEE : _____

Documents à envoyer par mail au plus tard le 01/12/2024

Photocopie de la licence et de l'assurance.

Photocopie du niveau de plongée.

Photocopie du certificat médical.

Le chèque de 10 € du photographe à l'ordre de : CR FFESSM Bourgogne Franche-Comté
sera à donner le jour de la rencontre.

